



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°6

Lot n° : 5	Intitulé : METALLERIES-SERRURERIES
------------	------------------------------------

TITULAIRE du MARCHE

S.N. ZAMA SA

33 avenue du Pont de

Tasset

74960 MEYTHET

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

SEPTEMBRE 2026

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

S.N. ZAMA SA

33 avenue du Pont de

Tasset

74960 MEYTHET

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 5	Intitulé : METALLERIES-SERRURERIES
-------------------	---

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	188 449,60 € HT
TVA (20%) :	37 689,92 €
Montant TTC :	226 139,62 € TTC

Montant du marché :	188 449,60 € HT	Initial
	190 409,60 € HT	Après avenant n°1
	196 697,70 € HT	Après avenant n°2
	199 169,70 € HT	Après avenant n°3
	205 041,70 € HT	Après avenant n°4
	207 070,70 € HT	Après avenant n°5

Article 5 – Objet de l'avenant n°6

L'avenant n° 6 a pour objet de prendre en compte les modifications suivantes liées au transfert de prestation de la salle culturelle et des gradins du gymnase (initialement plafonds ODSB acoustiques perforés M1 au lot 06A-GENEVRIER remplacés par plafonds plâtre au lot 07-SEDIP) :

- les grilles de transfert au présent lot pour les bouches de ventilation au lot 09A-SETO, sont à adapter aux ouvrages plâtre mis en oeuvre en remplacement des parement OSB M1 non disponibles consécutivement à la défaillance du fournisseur (Usine de production des panneaux bois détruite par incendie sans reprise de fabrication).

L'avenant n° 6 est proposé pour un montant de 1 307,75 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°6

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	1 307,75	261,55	1 569,10
Moins-values			

Montant de l'avenant n°6	1 307,75	261,55	1 569,10
Evolution du montant du marché	+0,69%		
Variation cumulée du marché	+ 10,57%		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°6

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant après avenant n°5	207 070,70	41 414,14	248 484,84
Montant de l'avenant n°6	1 307,75	261,55	1 569,10

Nouveau montant du marché	208 378,45	41 675,69	250 054,14
---------------------------	------------	-----------	------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°6

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R. 2194-5

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°6

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 05-07 du 02/09/2026

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A,

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le